

REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET N° 2006-450 DU 31 AOUT 2006

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Portant Promotions et Nominations à
titre normal et civil dans l'Ordre du
Mérite Social**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 2006-178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 02 Mai au 16 Juin 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont promues à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade d'officier pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans le nouveau grade, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

Présidence de la République

Messieurs :

- AGBOTON AGBETE Clément, SASA (Ancien Chevalier OMS – Décret n° 98-329 du 03/08/1998 - Reçu dans l'Ordre le 20/09/2000)
- NAGO Mèhouénou Boniface Jérôme, SASA (Ancien Chevalier OMS – Décret n° 96-67 du 02/04/1996 – Reçu dans l'Ordre le 26/12/1997)

Article 2 : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

1 - Présidence de la République

Mesdames :

- GAGNON Gisèle – PSA
- SACRAMENTO Valérie – SASA
- SILVA (da) Clotilde – PSA
- AKOHOUN Yissegnon Marcelline – SSA

Messieurs :

- HOUNKPATIN Bodéoussè Timothée – Archiviste
- HOUNYOUI Godonou Gaudens – CVA
- OKOUPÉLI Thomas – CVA

2 – Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances

Mesdames

- MONDE Agossi Amélie épouse BANKOLE – SSA
- PETERS Victoria Graciana Esther Olabissi – SSA

3 - Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire

Mesdames :

- ESSE Suzanne – PSA
- TONON T. Afiavi Célestine – SASA

4 - Cour Suprême

Mesdames :

- KOUMAGNON Rosalie – PSA
- LAMARCHE Virginie Robert – Documentaliste
- MOLOKE Delphine Baï Makandjou-ola – SSA

Messieurs :

- ADJALLA François – PSA
- ADOGBLE Minsi Daï – CVA
- ALLADAYE Ignace - ASA

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 août 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i.



Salomon D.E. BLOKOU

Ampliatiions : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTÈRES
18 – GCONB 20 – SGG 4 – DÉPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 19.